

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION  
RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CAUCUS DE  
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
(CRÉ) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE  
LE 4 NOVEMBRE 2010, À 16 H 30, DANS LES  
LOCAUX DE L'ORGANISME, SOUS LA  
PRÉSIDENTE DE M. ULRICK CHÉRUBIN,  
PRÉSIDENT.

---

Les présences :

Mesdames Mélissa Desrochers  
              Johanne Jean  
              Chantal Parent  
              Lorraine Barrette  
Messieurs Jean-Maurice Matte  
              Daniel Rancourt  
              Marc Bibeau  
              Jean Turgeon  
              Bernard Flébus  
              Arnaud Warolin  
              Mario Provencher  
              Luc Dupuis

Les absences :

Madame Linda Perron-Beauchemin  
Messieurs Normand Houde  
              Fernand Trahan  
              Jacques Riopel  
              Carol Nolet  
              Philippe Barrette

Les observatrices et observateurs :

Mesdames Aline Sauvageau (bureau du ministre Pierre Corbeil)  
              Gracia Laforge, MAMROT  
Messieurs Denis Moffet, MAMROT  
              Olivier Duchesne (bureau du député François Gendron)  
              Marc Buteau (bureau du député Daniel Bernard)

Le personnel :

Mesdames Martine Rioux  
              Lili Germain  
              Sarah Charbonneau  
Messieurs Simon Letendre  
              Stanislas Kételers  
              Jean-François Turcotte  
              Simon Gaivin  
              Patrick Charron

Les invités :

Madame Françoise Susset, psychologue  
Messieurs Bill Ryan, professeur adjoint à l'École de services sociaux de l'Université  
              McGill  
              Benjamin Audet, Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de  
              l'Abitibi-Témiscamingue

## 1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre étant présidée par M. Ulrick Chérubin, ce dernier souhaite la bienvenue aux participantes et participants. Il présente le nouvel agent responsable du dossier minier au sein de l'organisation, M. Patrick Charron.

## 2. REFLET D'ALLIANCES

M. Chérubin accueille Mme Françoise Susset ainsi que M. Bill Ryan, tous deux formateurs pour le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour le développement d'une nouvelle vision de l'homosexualité, de même que M. Benjamin

Audet, chargé de projet pour la Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels-les de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Chérubin indique que la Conférence régionale et le Forum jeunesse sont récipiendaires du prix *Partenaire par excellence*. Il explique que cette distinction souligne l'apport exceptionnel des deux organismes au projet *Reflet d'alliances*. M. Ryan et Mme Susset font valoir que cet engagement dans la lutte à l'homophobie positionne la région comme chef de file au plan national. Ils ajoutent que l'entente de concertation avec la Coalition devient un modèle à suivre à l'échelle de la province, et même du Canada.

M. Chérubin mentionne que c'est avec beaucoup de fierté qu'il a reçu le prix au nom de la Conférence régionale. Il profite de l'occasion pour souligner l'engagement de M. Benjamin Audet à titre d'ambassadeur exemplaire de la cause dans la région. Ce dernier participe activement au changement social favorisant l'inclusion et l'ouverture aux autres en Abitibi-Témiscamingue.

Le dynamisme régional et l'innovation du projet *Reflet d'alliances* sont soulignés par M. Ryan et Mme Susset. Ces derniers considèrent qu'il y a lieu d'être fiers de cet engagement collectif et de l'adhésion aux valeurs de respect des droits de toute personne vivant en Abitibi-Témiscamingue. Ils remercient les membres de la Conférence régionale d'aider ainsi les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels-les de la région à y demeurer. Selon eux, le développement d'un tel modèle de changement social risque d'avoir des impacts positifs sur le prochain plan d'action provincial en matière de lutte à l'homophobie.

### **3. ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par Mme Johanne Jean, d'accepter l'ordre du jour en laissant la rubrique Affaires nouvelles ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4. PROCÈS-VERBAL DU CAUCUS DU 23 SEPTEMBRE 2010 ET SUIVIS**

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Turgeon, appuyé par Mme Lorraine Barrette, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 23 septembre 2010 en apportant la correction suivante au point 4.7, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, page 6 : il faudrait lire 8 M\$ au lieu de 500 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Martine Rioux présente le suivi réalisé depuis cette rencontre. Elle précise notamment que :

- plusieurs régions résistent à l'embauche d'un secrétaire général pour le réseau des conférences régionales de la province, si bien que ce dossier ne bouge pas;
- la reconduite de l'entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec semble être sur la bonne voie, le dossier devant aboutir à une signature sous peu;
- la Déclaration d'intention envers les autochtones a été révisée et fera partie intégrante du document de consultation relatif au PRDIRT;
- le dossier du plan de lutte à la pauvreté se concrétisera notamment grâce à un bilan qui sera soumis à différentes personnes et organisations avant d'être parachevé et transmis au gouvernement du Québec; pour sa part, le dossier du développement social fera l'objet d'une tournée régionale dans les semaines à venir;
- une rencontre a eu lieu avec les gens du Nord-du-Québec en ce qui a trait au dossier Plan Nord et au positionnement stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue dans ce dossier; il semble que ces derniers soient ouverts à l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui fait que le terrain semble propice au développement de projets communs; une lettre a été expédiée à Mme Normandeau afin de l'aviser que l'Abitibi-Témiscamingue souhaite participer à la mise en œuvre du Plan Nord;
- un communiqué de presse a été mis en circulation en ce qui a trait à l'avenir du Tour de l'Abitibi; la Conférence régionale attend désormais d'être interpellée dans ce dossier avant d'intervenir à nouveau;
- le plan stratégique de Valorisation Abitibi-Témiscamingue est en élaboration.

M. Warolin indique pour sa part qu'il a fait le point avec les autorités ontariennes et qu'il n'y a pas de suivi particulier à faire dans le dossier du transport de cervidés. Les intervenants de l'Ontario font présentement circuler l'information.

## **5. DÉCISIONS**

### **5.1. Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat**

Mme Sarah Charbonneau rappelle que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a sollicité la Conférence régionale afin que cette dernière dépose un avis relatif à la consultation portant sur une éventuelle stratégie de l'entrepreneuriat au Québec. L'avis de la Conférence régionale a été rédigé en collaboration avec quelques membres du conseil d'administration et de la Commission économique régionale. Il a notamment été construit à partir des échanges ayant eu lieu au cours du colloque de l'an dernier sur la culture entrepreneuriale et des conclusions qui en sont ressorties.

093-10 : IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Parent, appuyée par Mme Johanne Jean, d'adopter l'Avis sur la consultation en vue d'élaborer une stratégie de l'entrepreneuriat au Québec à présenter au ministère du Développement économique, de l'Industrie et de l'Exportation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5.2. Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue**

Mme Charbonneau présente la demande de la Société de développement du Témiscamingue visant la création d'un Fonds d'adaptation et de diversification économique pour ce territoire. L'objectif est d'accélérer la relance économique du Témiscamingue en accompagnant les entreprises actuelles et en favorisant la création de nouvelles entreprises. Un tel fonds serait complémentaire aux autres programmes existants et viserait à financer la validation des opportunités et à préparer des projets d'affaires en les solidifiant à chacune des étapes de leur réalisation.

Ce Fonds serait administré par la SDT, mais les recommandations d'investissement seraient effectuées par un comité (MRC, SDT et Conférence régionale). Les recommandations seraient par la suite entérinées par la Conférence régionale. Les projets de diversification toucheraient les secteurs suivants : foresterie et industrie forestière, production agricole et agrotransformation, tourisme, services commerciaux et communautaires de proximité, technologie de l'information et des communications ainsi que projets économiques à caractère culturel.

Le Fonds serait divisé en trois volets :

- Volet 1 : investissement selon le cadre de gestion du FDR (prêts non remboursables). Les partenaires seraient le MAMROT, le ministre régional, la SDT, la MRCT et la Conférence régionale.
- Volet 2 : prêt remboursable si le projet d'affaires se concrétise; conditions avantageuses par rapport à celles du marché. Les remboursements effectués seraient réinvestis intégralement dans le Fonds.
- Volet 3 : frais de déplacement pour des missions exploratoires. Cette portion du Fonds serait gérée par la SDT et la MRC du Témiscamingue.

L'argent investi dans chacun des volets serait modulé pour la deuxième et la troisième année de l'entente en fonction des besoins du milieu et de l'atteinte des objectifs. À la suite de cette présentation, MM. Warolin et Flébus se retirent afin de permettre aux autres membres du conseil d'administration de délibérer. Après échanges et

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue est un projet mobilisant, concerté et souhaité par les leaders de la MRC du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la crise économique au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans plusieurs priorités identifiées dans la planification stratégique régionale;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue agit à titre d'intervenant privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional;

094-10 : IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Parent, appuyée par M. Marc Bibeau :

1. d'investir 75 000 \$ annuellement dans le Fonds d'adaptation et de diversification économique du Témiscamingue, pour une période maximale de trois ans, conditionnellement à ce que la MRC et la SDT investissent sur une base annuelle une somme totale de 150 000 \$;
2. de réévaluer annuellement l'engagement financier de la Conférence régionale en tenant compte du contexte économique au Témiscamingue et de l'utilisation des sommes consenties;
3. de solliciter d'autres ministères ou partenaires qui pourraient apporter une aide d'urgence à ce territoire;
4. d'accompagner politiquement la MRC du Témiscamingue dans ses démarches de diversification et d'adaptation de son économie;
5. qu'un comité de gestion auquel la Conférence régionale serait partie prenante soit mis en place;
6. que les investissements liés au volet 1 du fonds fassent spécifiquement l'objet d'un positionnement de la part du conseil d'administration de la Conférence régionale;
7. que les projets liés aux volets 2 et 3 ne soient pas entérinés par la Conférence régionale, mais qu'un rapport annuel décrivant l'affectation des sommes lui soit présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus,

095-10 : IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par M. Jean-Maurice Matte, de recommander, en ce qui a trait à la mise sur pied d'un comité de gestion, que la Conférence régionale soit représentée par une personne membre de son personnel (Sarah Charbonneau) ainsi que par une personne élue provenant d'un territoire autre que le Témiscamingue (Mario Provencher).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil d'administration prennent note qu'un suivi rapide sera donné à ce dossier afin d'en arriver, à court terme, à la signature d'une entente avec le gouvernement du Québec. Un communiqué de presse sera publié par la Conférence régionale dans le cadre de la Marche verte, qui se tiendra au début de la semaine prochaine, à Ville-Marie.

MM. Warolin et Flébus réintègrent la réunion. Ils profitent de l'occasion pour inviter les membres de la Conférence régionale à participer à la Marche verte, qui se déroulera à Ville-Marie, le 8 novembre 2010. Le président ainsi que la directrice générale de la Conférence régionale y seront, accompagnés par certains membres du personnel de l'organisme. Quelques administratrices et administrateurs indiquent par ailleurs leur intérêt à y être également. M. Marc Bibeau avise les membres du caucus qu'Autobus Maheux est fier de commanditer le déplacement de personnes entre Rouyn-Noranda et Ville-Marie en mettant à leur disposition un autocar. Le départ est prévu pour 8 h à l'aréna Jacques Laperrière, et le retour se fera en début d'après-midi.

### **5.3. Biomasse forestière, recommandation d'attribution, unité 87-51**

M. Jean-François Turcotte présente aux membres du conseil d'administration les recommandations du comité d'analyse MRNF/Conférence régionale ainsi que de la CRÉ de la Baie-James à la suite de l'appel de proposition pour la biomasse forestière dans le Nord-du-Québec. Il indique qu'une partie des volumes offerts se trouve dans les limites de l'Abitibi-Témiscamingue. En conséquence, les grilles d'analyses des deux régions sont appliquées. Un seul promoteur (SOCAM) a déposé une proposition. La demande ne vise que l'unité 87-51, dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon.

CONSIDÉRANT qu'un seul promoteur a déposé une proposition pour une seule des unités d'aménagement conjointe aux régions Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (CRÉ Baie-James);

CONSIDÉRANT QUE le MRNF dispose d'une mécanique légale lui permettant de résilier les ententes d'attribution si les volumes ne sont pas récoltés, ce qui permettrait à d'éventuels promoteurs d'accéder à des volumes récurrents s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT la notion de disponibilité économique des volumes de biomasse;

096-10 : IL EST PROPOSÉ par M. Jean Turgeon, appuyé par M. Mario Provencher, de recommander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'attribuer les 28 000 tonnes métriques vertes de biomasse forestière demandées par l'entreprise SOCAM pour l'unité d'aménagement forestier 87-51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.4. Nomination, Commission régionale sur la ruralité**

M. Simon Letendre présente aux membres du caucus la fiche d'information préparée par Mme Mélanie Corriveau. Il indique que la Commission régionale sur la ruralité est composée de 15 commissaires et que ceux-ci sont nommés pour des mandats de deux ans. Les postes de deux commissaires nommés par la Conférence régionale sont vacants et doivent être pourvus. En septembre dernier, un avis de recherche a été lancé par courriel, et un affichage a été placé sur le site Internet de la Conférence régionale. Les gens intéressés devaient soumettre leur candidature, et celles-ci ont été transmises aux commissaires actuels pour évaluation. Le souhait était de rajeunir la commission et de s'adjoindre des personnes pouvant soulever de nouvelles préoccupations tout en conservant l'aspect de la représentation des territoires. Neuf candidatures ont été transmises. M. Letendre présente les recommandations des membres de la commission. Par la suite :

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission régionale sur la ruralité;

CONSIDÉRANT la composition actuelle de la Commission régionale sur la ruralité, comprenant huit hommes et trois femmes;

CONSIDÉRANT QUE les trois commissaires actuellement nommés par la Conférence régionale proviennent de la MRC Abitibi, de Rouyn-Noranda et de la MRC d'Abitibi-Ouest;

097-10 : IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par Mme Lorraine Barrette, que la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue nomme mesdames Nadia Bellhumeur (MRC du Témiscamingue) et Cindy Garneau (MRC de La Vallée-de-l'Or) pour siéger à la Commission régionale sur la ruralité et que leur mandat prenne fin le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5.5. Projet Histoire de mines**

M. Stanislas Kételers présente aux membres du conseil d'administration le projet de réalisation du document de vulgarisation sur le secteur minier *Histoire de mines*. Il rappelle qu'au printemps dernier, le caucus avait déjà pris la décision de soutenir la réalisation d'un pilote du document, anciennement nommé « Nord-Ouest minier, de A à zinc ». Un financement de 8 500 \$ a été accordé grâce à une entente avec la Conférence régionale de la Baie-James, qui y contribuait pour un même montant. Le pilote a été réalisé. Les promoteurs du projet interpellent maintenant les conférences régionales de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James pour obtenir un soutien dans l'étape de finalisation du document et de sa diffusion auprès des ménages de la région et de certaines villes de la Jamésie (document de vulgarisation à transmettre à chaque foyer). Le coût total du projet est estimé à 154 000 \$.

Les membres de la Table régionale sur les ressources minérales ont pris connaissance du pilote. Ils confirment l'intérêt du document pour informer la population sur le développement minier. Les membres du caucus notent que la CRÉ Baie-James ne s'est pas encore positionnée; elle devrait le faire d'ici la fin du mois de novembre. Certains membres du conseil d'administration de la Conférence régionale s'interrogent sur l'usage possible du document, sur son volume ainsi que sur certains aspects de son contenu. Ils insistent sur l'importance de la neutralité du contenu à véhiculer, sur le moyen le plus approprié pour véhiculer l'information ainsi que sur le meilleur moment pour diffuser le document. Après discussion et compte tenu des coûts importants ainsi que des questionnements soulevés quant à l'outil, il est convenu qu'une discussion se fasse entre le promoteur et les deux conférences régionales.

098-10 : IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Daniel Rancourt :

- de proposer à la Conférence régionale des élus de la Baie-James de devenir le promoteur de l'ensemble du projet;
- qu'une discussion touchant le financement, le contenu, le format, l'impression, la diffusion et la distribution du document soit tenue;
- qu'une proposition concernant ces aspects soit soumise à la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue lors d'un prochain conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5.6. Projet Grande ourse

Les promoteurs du projet grandeourse.info souhaitent obtenir une lettre d'appui de la Conférence régionale dans le cadre du dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds des médias du Canada – volet expérimental. Ce projet en est à la phase de conceptualisation. M. Simon Gaivin explique que les promoteurs recherchent du financement pour développer les composantes du projet, réaliser le plan d'affaires et attacher le financement nécessaire à l'opération. Les promoteurs du projet sont : Klaxon Communication, Production Balbuzard et Réseau T Solutions Web.

Le projet vise la mise sur pied d'une plateforme Web qui présentera une couverture journalistique de l'actualité régionale et qui donnera la parole aux citoyens. Cette plateforme permettrait également du placement promotionnel. Les promoteurs du projet devront réaliser une étude de marché et un plan d'affaires qui préciseront la viabilité financière de leur projet ainsi que l'impact sur le marché des ventes de promotion média dans la région. Après échanges,

099-10 : IL EST PROPOSÉ par M. Jean Turgeon, appuyé par M. Luc Dupuis, d'appuyer la candidature du projet grandeourse.info par lettre dans le cadre du Fonds des médias du Canada - volet expérimentation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Gaivin profite de l'occasion pour indiquer que la Conférence régionale a reçu un avis relatif à une consultation à venir au regard de la Loi sur le patrimoine culturel. La Conférence régionale ayant jusqu'au 12 novembre 2010 pour se prononcer sur ce sujet, une correspondance sera acheminée à qui de droit. La position de la Conférence régionale qui y sera exposée se basera en partie sur le mémoire déjà déposé lors de la révision de la Loi sur les biens culturels. Les membres du conseil d'administration accueillent favorablement cette suggestion.

M. Gaivin ajoute qu'il remercie la Conférence régionale d'avoir soutenu le Festival de musique émergente, il y a quelques années, par le Fonds diversification. Il souligne que l'organisation a récemment remporté le Félix Événement pour une deuxième année consécutive.

## 6. ORIENTATIONS

### 6.1. PRDIRT, version pour consultation

M. Stanislas Kételers présente aux membres du caucus le document préliminaire de consultation qui sera utilisé pour la tournée régionale liée au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Il rappelle les démarches réalisées à ce jour ainsi que les étapes qui restent à franchir avant d'en arriver à l'adoption du plan dans sa version définitive. Il avise les membres du conseil d'administration des dates et lieux des consultations publiques, qui s'adressent à un large public.

M. Luc Dupuis, président de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, mentionne pour sa part que le PRDIRT constitue un défi de taille et qu'à la suite de la tournée dans les territoires et d'un positionnement des membres de la commission, le dossier reviendra en caucus pour l'adoption de la version définitive du document, le 6 janvier 2011.

100-10 : IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par M. Daniel Rancourt, d'accepter la version préliminaire du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire, ce document devant servir à la consultation dans les différents territoires de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des félicitations sont adressées à Mme Nathalie Dallaire ainsi qu'à MM. Stanislas Kételeurs et Jean-François Turcotte pour le travail réalisé à ce jour dans le cadre du dossier.

## **7. INFORMATIONS**

### **7.1. Mouvements de main-d'œuvre**

M. Letendre indique que Mme Diane Guillemette, qui était jusqu'à l'an dernier responsable des communications à la Conférence régionale, ne réintégrera pas ses fonctions. Le poste devrait être pourvu à la suite d'un affichage à l'interne. Il ajoute que Mme Marcelle Labrecque, secrétaire de direction, a récemment remis sa démission puisqu'elle poursuivra sa carrière à l'UQAT. Son poste sera ouvert dans les médias prochainement.

### **7.2. Bilan, accompagnement aux entreprises**

Cet élément est finalement retiré de l'ordre du jour.

### **7.3. Rapport d'analyse, Programme de participation régionale à la valorisation des forêts**

M. Turcotte rappelle les étapes ayant mené au rapport d'analyse du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRVF) dans le cadre de l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) en Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs projets financés par ce programme visaient le développement et la mise en œuvre de nouvelles approches en foresterie. La Commission forestière régionale a alors proposé de faire analyser ces projets afin d'en faire ressortir des idées pour alimenter le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) en cours d'élaboration. Le rapport est déposé aux membres du conseil d'administration de la Conférence régionale pour information.

### **7.4. Plan Nord, état de situation**

Ce dossier ayant été abordé en début de rencontre, aucun élément nouveau n'y est ajouté. Des félicitations sont adressées à Mme Charbonneau, qui a rédigé la lettre adressée à Mme Normandeau.

### **7.5. Correspondance**

Le communiqué de presse relatif au Tour de l'Abitibi est déposé pour information.

## **8. AFFAIRES NOUVELLES**

### **8.1. Volet 2**

101-10 :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Maurice Matte, appuyé par M. Arnaud Warolin, de demander au gouvernement du Québec au regard du volet 2 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier :

- de reporter la date d'échéance prévue pour réaliser les dépenses au 31 juillet 2011, en raison de l'annonce tardive de la reconduction du programme, et ce, autant pour les sommes résiduelles de 2009-2010 que pour le budget 2010-2011;
- de reconduire le volet 2 du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier jusqu'au 31 mars 2013, de façon à ce que cela corresponde à la mise en œuvre du nouveau régime forestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. LEVÉE DE LA RENCONTRE**

La rencontre est levée à 20 h 45.